



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 11/2018
Demande de crédit de CHF 72'500.- pour l'achat d'une chargeuse destinée à la déchetterie et aux services communaux

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 21 août 2018, en présence de M. Christian Dugon, municipal, et M. Alain Ghilardini, chef de service, pour étudier le préavis susmentionné. Nous les remercions pour leurs explications et leur disponibilité.

Commentaires généraux :

La machine d'occasion acquise en 2009 (qui avait déjà 20 ans) étant arrivée en fin de vie, la nécessité d'acquérir une nouvelle chargeuse est devenue très urgente.

La municipalité a étudié 5 offres et ainsi a pu comparer et évaluer différentes machines afin d'en sortir la meilleure proposition en fonction des besoins des différents secteurs (déchetterie 80%, forêt-voirie 20%).

Le choix s'est porté sur le modèle MANITOU MLT741 qui est un modèle fiable. Il a subi une révision complète en juin 2018. La machine a une garantie de 2 mois depuis la location et un contrat d'entretien de 5 ans.

Concernant les accessoires, les 2 godets sont neufs.

Durée de vie espérée : 10-15 ans, soit environ 20'000 heures.

Proposition d'amendement :

Aucune

Conclusion :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 11/2018 et en avoir débattu, la commission a conclu à son acceptation tel que proposé par la Municipalité.

Arzier-Le Muids le 21 août 2018

La Commission ad hoc:

M. Yvan Roux (RAPPORTEUR)
Mme Françoise Esseiva
Mme Anne-Laure Forel
M. Christian Messaoudène
M. Dominique Klinkenbergh

Excusé






